

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT 490-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 347-99 CONCERNANT LE
BRANCHEMENT AUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX OBLIGEANT
L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le lundi 6 mars 2017, à 20h00 à laquelle étaient présents Madame la conseillère Étiane Champigny, Messieurs les conseillers Robert Duchesne, Yves Rossignol, Tony Côté, Marc Richard, Christian Desgagnés qui siègent sous la présidence de la mairesse Madame Doris Lavoie.

Monsieur le conseiller, Robert Duchesne, donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement 347-99 concernant le branchement aux réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux obligeant l'installation d'un dispositif de retenue.

IL EST ÉGALEMENT résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

DONNÉ À HÉBERTVILLE CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MARS 2017



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire trésorière par intérim